

RAPPORT DE CORRECTION HISTOIRE B/L

Conception ESCP Business School

Concours BCE 2020

SOMMAIRE

Barèmes/attentes du jury	2
Remarques de correction	2
Conseils aux futurs candidats	5

Barèmes/attentes du jury

Le sujet proposé cette année pour le programme de l'épreuve d'histoire BL était Les officiers français et la vie politique (1870 tournant des années 1890).

Le sujet très large qui demandait de revenir sur de nombreux épisodes très connus de la vie politique française ne nécessitait pas une érudition particulière.

Les candidats dans l'ensemble se sont situés cette année dans une moyenne de note plutôt basse (9,7) et sensiblement inférieure à la série BEL. Peu de copies ont franchi la barre des 16. Beaucoup de candidats sont restés dans les généralités et ont tenté d'échapper au sujet en rendant compte des grandes crises politiques. Pour les moins bonnes cela s'est traduit trop souvent par une succession de fiches.

Des copies (elles ne sont pas rares) ont laissé apparaître des lacunes inquiétantes dans un ensemble de connaissances qu'on pourrait croire acquis au moment de l'entrée en classe de prépa. Au fil des copies : « La crise algérienne se solde par la démission du général de Gaulle », "de Gaulle impose une Constitution militaire à la France en 1958 », « Les communards majoritairement des paysans, des opposants à la République, envahissent Paris », « Les Croix de bois du général Laroche », « Déroulède président des Croix de feu ». Le corps des officiers supérieurs a été élargi au général Gambetta et Dreyfus est devenu au début de l'Affaire un général.

Remarques de correction

Le premier obstacle rencontré par les candidats a été d'abord celui d'une méconnaissance assez générale de l'institution militaire. Le jury a tenu compte toutefois qu'il avait affaire à une génération qui n'avait pas connu les obligations du service militaire ce qui tout de même ne devait pas exclure toute connaissance d'une institution fondamentale dans la vie de la nation. Dans le rang des officiers on a trouvé des caporaux. Le plus souvent la hiérarchie, des sous-officiers aux officiers supérieurs, aux officiers d'état-major a été rarement maîtrisée par les candidats. Et pourtant... Quand Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de la République, offrit à boire à des sous-officiers à l'occasion d'une prise d'armes, le général Changarnier, commandant la division militaire de Paris et orléaniste déclara « C'est le pire des socialismes ! ».

Certaines copies hésitantes dans leur définition du grade « d'officier » ont élargi leur champ de réflexion aux domaines de la justice et de la police ce qui déséquilibrait clairement le sujet. Peu de candidats ont noté les grandes différences au sein même du corps des officiers, en particulier sous la Troisième République. Il existe une forte distance entre la cavalerie encore largement dominée par l'aristocratie et entretenant une opinion très conservatrice et les « armes savantes » qui sont d'esprit plus républicain. Le corps des officiers médecins est lui aussi différent et joue un rôle spécifique dans le débat sur la conquête coloniale. Sur ce point, le profil particulier des officiers de marine, leur rôle dans l'empire colonial, leur rapport particulier à la vie politique a été peu mentionné. D'une façon plus générale une démocratisation progressive du corps a pu rapprocher les officiers de la République mais a également multiplié les malaises au sein même du corps comme l'ont montré les travaux de W. Serman. Leur marge de manœuvre dans la vie politique relativement étroite devait être soulignée. Ils ne pouvaient publier un livre sans l'autorisation de leur hiérarchie et la République leur enleva le droit de vote et d'éligibilité. L'obligation de maintenir un certain train de vie eut pour effet d'entretenir les réflexes aristocratiques.

La très grande majorité des copies a opté pour un plan chronologique et enchaîné une description des principales crises politiques dans lesquelles l'armée (sans souvent préciser le rôle des officiers, ce qui était le sujet) était impliquée. La Commune de Paris a été très souvent citée mais sans distinguer les conditions dans lesquelles un corps des officiers largement acquis au bonapartisme s'était converti à la République. La « République des ducs », le rôle de Mac Mahon a été analysé par les meilleures copies. Tous les candidats ont traité du boulangisme mais avec des définitions parfois très incertaines des contours de sa base politique en particulier du côté de la gauche. L'Affaire Dreyfus a été aussi très largement abordée mais c'était le moment de faire le point sur le comportement de l'état-major et du corps des officiers à l'égard de la République, la poussée de l'antisémitisme, ce qui a souvent fait défaut. L'enchaînement avec « l'affaire des fiches » et la question des inventaires sous le ministère Combes, rarement abordés, permettaient alors d'analyser la confrontation entre une partie du corps des officiers et la gauche républicaine.

La Grande guerre nécessitait de s'interroger sur les relations entre l'état-major, la Chambre, le pouvoir des civils. Ce qu'on a appelé la « dictature de Chantilly », là où était installé l'état-major à partir de l'entrée en guerre, a été trop souvent ignorée. « Chantilly », consacra un pouvoir nouveau de Joffre et de ses officiers généraux sur le pouvoir politique de Viviani, un pouvoir politique civil qui ne put reprendre la main qu'à partir de 1917 avec Clémenceau. Le rôle joué par les officiers qui ont fait leur carrière dans l'empire colonial aurait pu être souligné comme la personnalité de Lyautey (qui s'entend avec Herriot mais est liquidé par Pétain). Les candidats dans l'ensemble, avec une vision trop hachée du sujet, n'ont pas été capables de montrer que d'une façon générale ce qui a dominé jusqu'à l'entre-deux-guerres dans le corps des officiers français c'est un loyalisme à l'égard des institutions, le respect et la soumission à l'égard du pouvoir légal.

C'est en juin 1940, dans l'effondrement de la nation, qu'il fallait situer la grande rupture qui allait conduire les militaires à s'emparer de la politique. L'analyse de Vichy s'est révélée souvent très faible. Il aurait fallu préciser d'abord les responsabilités du général Weygand et

de l'état-major soutenu par Pétain dans l'armistice imposé au gouvernement Reynaud. Encore faut-il tenir compte du fait que, pour la majorité des officiers, Vichy avait les indices de la légalité. Très peu de copies ont su montrer que Vichy devint alors la capitale d'un Etat où régnaient les militaires. Le gouvernement de Londres et puis celui d'Alger où les officiers ont joué un rôle décisif a été tout simplement ignoré de beaucoup de copies.

Il fallait souligner que la nouvelle percée du pouvoir militaire qui s'établit à la fin de la IV^e République est en grande partie la conséquence de la démission des dirigeants politique dans les colonies. Déçue par le pouvoir politique en Indochine, à Suez, les officiers, évoluant à l'écart du contrôle politique se sont sentis investis d'un droit d'arbitrage, de veto sur la décision politique. Les officiers en Algérie investis d'un véritable pouvoir politique (l'action psychologique, la reconquête de la population musulmane...) sont alors sortis de leur rôle pour maintenir l'Algérie française, une situation à la source de la crise du 13 mai et de l'appel au général de Gaulle.

La Ve République, les candidats l'ont dans l'ensemble souligné, transforma profondément le rapport des officiers à la politique et pas seulement à la suite de l'épuration des cadres après le putsch avorté d'avril 1961 et des attentats de l'OAS. Sous la Ve République les officiers sont rentrés dans le rang avec un chef de l'Etat qui est aussi chef des armées. L'arme nucléaire dans les mains du chef de l'Etat et des politiques a délimité le rôle des officiers à celui de conseillers techniques du président. La fin de la Guerre froide, la construction de l'Europe, le rôle de l'OTAN, ont contribué à intégrer le corps des officiers dans des cadres éloignés du passé nationaliste.

Il aurait été enfin bienvenu que les candidats, au-delà du corps des officiers lui-même, s'interrogent sur le discours politique qui a suscité une réflexion critique sur les rapports entre les officiers et la vie de la nation. Jaurès en 1911 publie L'armée nouvelle, pour encourager les civils à investir le débat sur l'armée et le rôle des officiers. Au même moment l'antimilitarisme dans les syndicats et chez les anarchistes multiplie les publications qui critiquent la caste des officiers et leur rôle, au-delà des nuances politiques, dans la répression des mouvements sociaux. Sur la question, l'attitude des courants pacifistes de l'entre-deux-guerres auraient pu aussi être abordée.

Conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent être attentifs à faire des introductions qui ne sont pas des résumés du sujet. Ils diront mieux en 8 pages ce qui est dit en quelques lignes et qui dans le cas d'un résumé de la copie en affaiblit la découverte. L'introduction doit d'abord définir les contours du sujet (sa chronologie, les questions qu'il soulève, sa problématique). La conclusion qui reprend l'ensemble de l'analyse faite par le candidat doit en faire apparaître les points essentiels et démontrer la logique de l'explication qui en a été faite. La conclusion peut aussi ouvrir sur l'avenir du sujet. Le souci d'un plan clair et structuré, avec des liaisons entre les parties qui, autrefois, faisait partie des « obsessions » de la préparation tend désormais à être oublié. Cela reste pourtant un point à ne pas négliger.

Il est important de rester dans le cadre du sujet défini dans l'introduction. Il est aussi utile d'alterner des vues générales sur le sujet et des exemples très concrets pour donner un peu de chair à l'explication. Il n'est pas souhaitable de citer des références à tel ou tel auteur de manuel ou d'ouvrage dont on utilise à juste titre les apports. L'épreuve n'est pas une thèse de doctorat mais un exercice dans lequel on juge d'abord la capacité de synthèse du candidat sur des sujets qui sont très larges.

Il faut équilibrer ses connaissances, éviter d'accumuler des exemples isolés sur une question sans posséder une connaissance globale du programme qui doit être acquise d'abord par un travail dans des manuels

La longueur de la copie n'est en rien un critère suffisant pour juger de sa qualité. On répétera comme d'habitude l'importance de l'orthographe et de la qualité de la rédaction.

Il est très important que les candidats utilisent des stylos (bille ou autres) dont l'empreinte soit assez large et d'une couleur contrastée. La lecture des copies à l'écran avec une écriture en pattes de mouche et d'une couleur pâle et indéfinie devient une torture visuelle qui ne peut que constituer un handicap pour le candidat